vaudoise

Invitation à l'Assemblée générale

Lundi 12 mai 2025

Information aux actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA

Siège social
Vaudoise Assurances
Place de Milan
Case postale 120
1001 Lausanne
Tél. +41 21 618 80 80
info@vaudoise.ch

Demande d'exemplaires supplémentaires à l'adresse susmentionnée.
Publié intégralement sur le site vaudoise.ch.

Renseignements financiers
Christoph Borgmann
Chief Financial Officer (CFO)
investor@vaudoise.ch

Renseignements généraux
Nathalie Follonier-Kehrli
Directrice, secrétaire générale
media@vaudoise.ch

Déclaration concernant des informations portant sur l'avenir
Cette invitation contient des informations portant sur l'avenir et qui impliquent des incertitudes et des risques. Le lecteur doit en être conscient et ne considérer ces informations que comme des projections pouvant diverger des événements qui se produiront effectivement. Toutes les informations se fondent sur les données dont le Groupe Vaudoise Assurances dispose au moment de la rédaction du rapport annuel. La présente invitation est également disponible en allemand. Le texte français fait foi.

Conception visuelle et graphisme
blossom-partenaires.ch, agence de conseil stratégique en durabilité et en communication responsable

Crédits photographiques
Page 1: istockphoto.com
Pages 4 et 21: Swiss Tennis
Pages 5, 16-17: Benny Tache/Vaudoise Assurances

Impression
Cavin-Baudat SA, Grandson | cavin-baudat.ch

Retrouvez notre rapport annuel complet

Retrouvez notre rapport de durabilité

Retrouvez notre rapport sur les rémunérations

myclimate
Notre impact.Durable
Imprimé
myclimate.org/01-25-924576

Imprimé en Suisse sur du papier Lessebo produit conformément à des pratiques de gestion forestière responsables et des processus respectueux de l'environnement. Neutre en CO_2, recyclable, biodégradable et compostable, ce papier est Cradle to Cradle Certified® Gold, une mesure mondialement reconnue de produits durables, conçus pour l'économie circulaire.

Table des matières

5 Message du président et du directeur général

8 Chiffres clés

9 Synthèse de l'exercice

12 Invitation à l'Assemblée générale ordinaire de Vaudoise Assurances Holding SA

13 Ordre du jour

22 Informations organisationnelles

Information aux lectrices et aux lecteurs: tous les chiffres mentionnés dans ce document sont arrondis individuellement.

vaudoise

Message du président et du directeur général

Chères et chers actionnaires,

Face à un monde complexe et incertain, où les enjeux géopolitiques et économiques se multiplient, notre capacité à nous adapter rapidement et à anticiper les évolutions devient essentielle. À la Vaudoise, nous sommes convaincus que chaque difficulté est une opportunité de renforcer notre résilience et de continuer à évoluer. C'est dans cet esprit que nous avons abordé les défis de l'année écoulée et préparons l'avenir avec détermination. Nous poursuivons ainsi notre mission de protéger, soutenir, entreprendre – ensemble tout devient possible.

Nos valeurs – Proches, Fiables, Humains et Proactifs – forgent et guident nos décisions, nos actions et notre leadership au sein de la Compagnie, de sorte que les collaboratrices et collaborateurs les vivent dans leur travail quotidien et les incarnent auprès de notre clientèle.

Grâce à notre identité coopérative, nous avons su surmonter les défis avec succès, tout en continuant à croître et à offrir des résultats significatifs. Nous vivons une transformation avec un esprit d'innovation qui nous permet de rester compétitifs et de répondre aux besoins de notre clientèle.

Le Groupe Vaudoise réalise ainsi un excellent exercice 2024, assorti d'un bénéfice consolidé de CHF 147,0 millions, contre CHF 132,5 millions en 2023. Il s'agit du deuxième meilleur résultat de l'histoire de notre Compagnie. Ce succès, notamment lié aux bons résultats en matière de placement, nous permet de relever les défis à venir, de transformer notre Groupe et de proposer un environnement stable et sûr à notre clientèle, à nos collaboratrices et collaborateurs en cette période de turbulences. Nos fonds propres, en croissance de 9,0%, sont également à un niveau historique et dépassent CHF 2,5 milliards.

Nous profitons de ce message pour remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi que nos clientes et clients, sociétaires et actionnaires pour leur soutien indéfectible tout au long de l'année. Leur confiance en notre vision et nos valeurs nous permet de grandir et d'évoluer dans un environnement en constante mutation.

La redistribution d'une partie de nos bénéfices reste au cœur de notre engagement et de nos racines coopératives. Nous verserons ainsi CHF 44 millions sous forme de rabais sur les primes RC/Choses à nos clientes et clients durant les douze prochains mois, à partir du 1er juillet 2025. Fort de ces bons résultats, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'augmenter le dividende des actions nominatives B de Vaudoise Assurances Holding de CHF 2.–, à CHF 24.–, et de CHF 0.05 le dividende de l'action nominative A à CHF 0.35. Ces résultats permettent de servir un très bon rendement aux titulaires de parts sociales de Mutuelle Vaudoise.

Globalement, le chiffre d'affaires affiche une progression de 4,2% par rapport à l'exercice précédent, à CHF 1'436 millions. Dans les affaires non-vie, les primes émises progressent de 5,1% par rapport à 2023 pour s'établir à CHF 1'156 millions.

Le résultat technique d'assurance reste stable, mais n'atteint pas encore le niveau souhaité. L'évolution de la sinistralité liée aux dommages naturels et l'évolution des coûts de réparation en automobile nous forcent à être vigilants dans les années à venir.

Sur le plan des sinistres P&C, l'année 2024 a enregistré un peu plus de 137'000 déclarations. Après trois années très intenses, les dommages causés par la grêle sur les véhicules ont été moins nombreux. Cependant, le mois de juin a été marqué par des événements climatiques qui ont particulièrement affecté nos assurées et assurés en Valais et dans les vallées tessinoises.

L'année 2024 est réjouissante en assurances de personnes non-vie; elle conjugue une croissance du chiffre d'affaires proche du record historique de 2023 et une amélioration des rentabilités en accidents et maladie.

En revanche, nous constatons, dans les affaires vie, une diminution des primes émises totales de -3,8% pour atteindre un montant de CHF 241 millions. Le marché suisse a connu une situation complexe (inflation, taux d'intérêt, volatilité des marchés, etc.) et un fléchissement des primes périodiques.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, l'évolution de notre chiffre d'affaires devrait se poursuivre avec une croissance importante pour l'année à venir. Nous veillerons attentivement au maintien de la qualité de la souscription, à un juste niveau de tarification et à l'évolution de la sinistralité.

L'évolution des marchés financiers en 2024, avec la baisse progressive des taux d'intérêt en CHF et la bonne performance des actions, a offert des opportunités que notre politique d'investissement diversifiée a su saisir.

À travers notre portefeuille obligataire, nous avons pu tirer parti de l'assouplissement monétaire tout en maintenant une exposition maîtrisée aux actions. Par ailleurs, notre politique de couverture sur les actions et les devises nous permet d'exploiter efficacement notre budget de risques en protégeant les portefeuilles contre des mouvements adverses tout en conservant

une exposition adaptée aux marchés financiers. Nous poursuivons également notre engagement en faveur d'une stratégie de placement durable. Au 31 décembre 2024, 94% des actifs de Vaudoise Générale et de Vaudoise Vie étaient gérés selon des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Partenaire principal de la relève de Swiss Tennis, nous renouvelons notre confiance pour les trois prochaines années. Cet engagement durable vise à soutenir la relève suisse du tennis et à inspirer les enfants, assurant ainsi l'avenir du tennis amateur et des champions suisses de demain. C'est d'ailleurs le tennis et les jeunes joueuses et joueurs que nous avons choisis de présenter comme fil rouge dans le rapport annuel 2024.

Depuis plusieurs années, la Vaudoise démontre un engagement fort en matière de durabilité, notamment sous l'angle du climat. Dans ce sens, et conformément à l'Ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques, le Groupe publie, pour la première fois, un plan de transition climatique. Ce document stratégique détaille précisément la manière dont la Vaudoise se positionne sur ce thème en mettant en avant des objectifs et des politiques de réduction des émissions de CO_2. Pour plus d'informations sur cette thématique, nous vous invitons à lire notre rapport de durabilité en ligne.

En 2024, nous avons célébré les dix ans d'involvere, un programme de volontariat. Ces journées permettent aux collaboratrices et aux collaborateurs de la Compagnie de s'engager bénévolement auprès de diverses associations et de renforcer les liens communautaires.

En ce qui concerne la gouvernance de notre Groupe, le Conseil d'administration de Vaudoise Assurances Holding SA propose d'élire Hélène Béguin lors de l'Assemblée générale 2025 qui aura lieu le 12 mai 2025. Le Conseil d'administration a désigné Kristel Rouiller en qualité de directrice du département Ressources humaines depuis le 1er novembre 2024 ainsi que Bruno Férolles comme directeur du département Assurances de personnes. Il remplace, depuis le 1er janvier 2025, Jacques Marmier au Comité de direction. Nous profitons de ces lignes pour remercier chaleureusement ce dernier pour son engagement inconditionnel durant plus de 28 ans pour notre Compagnie.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction, nous sommes heureux de vous informer de nos activités et de nos résultats.

Bonne lecture!

Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration

Jean-Daniel Laffely
Directeur général, CEO

Chiffres clés

en millions de CHF	2024	2023
Chiffre d'affaires	**1'436,4**	**1'378,1**
- Primes brutes émises assurances non-vie	1'156,0	1'100,3
- Primes brutes émises assurances vie	240,7	250,3
- Produits de prestations de services	39,7	27,4
Frais généraux	371,4	340,6
Bénéfice de l'exercice	147,0	132,5
Provisions techniques brutes	5'468,6	5'506,9
Placements	8'157,5	7'981,6
Capitaux propres (avant répartition du bénéfice)	2'549,5	2'339,5
Bénéfice par action nominative B	CHF 50,78	CHF 45,76
Ratio combiné non-vie	96,6%	96,6%
Rendement des placements au compte de profits et pertes	2,5%	2,0%
Capitaux propres par action nominative B	CHF 849,83	CHF 779,84
Rendement des fonds propres	6,0%	5,7%
Allocation au fonds de redistribution non contractuelle des excédents aux assurés	39,0	36,0
Effectif des collaborateurs (EPT)	2'009	1'905
Vaudoise Assurances Holding SA		
- Dividende par action nominative A[1)]	CHF 0.35	CHF 0.30
- Dividende par action nominative B[1)]	CHF 24.00	CHF 22.00

[1)] Propositions du Conseil d'administration

Clientes et clients qui nous font confiance

478'429

Assurances (hors Epona)

Collaboratrices et collaborateurs

2'009 EPT

(y compris Berninvest AG, Pittet Associés SA, Epona, Société d'assurance générale des animaux SA, et Prevanto AG)

Synthèse de l'exercice

Avec une évolution de 3,4% par rapport à l'année précédente, le volume de primes brutes émises du Groupe Vaudoise atteint près de CHF 1,4 milliard.

En assurances non-vie, les primes dépassent CHF 1,1 milliard (+ 5,1%) après avoir atteint le milliard de primes pour la première fois de son histoire en 2022. Les affaires P&C enregistrent une croissance de 3,0% en dépit d'une forte concurrence dans tous les segments. Les assurances Véhicules à moteur restent la branche la plus importante en matière de volume pour la société et progressent de 1,1%.

Les assurances Choses affichent une hausse réjouissante de 6,6%. La branche Responsabilité civile réalise une croissance de 2,7%.

Quant aux assurances de personnes non-vie, l'augmentation de CHF 36,1 millions de primes supplémentaires (+8,0%) est presque aussi élevée que la croissance historique de CHF 36,3 millions en 2023. Cette performance a été réalisée tout en améliorant le ratio combiné en assurances de personnes non-vie tant en accidents qu'en maladie.

Du côté des assurances vie, nous observons une diminution de l'encaissement des primes brutes émises de 3,8%. Ce recul s'explique par une baisse aussi bien en primes uniques qu'en primes périodiques.

Évolution des affaires non-vie

	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
en milliers de CHF	**2024**	**2023**	**+/- %**	**2024**	**2023**	**+/- %**
Opérations d'assurances						
Accidents	194'723	183'503	6,1	147'346	137'469	7,2
Maladie	293'675	268'800	9,3	238'549	221'828	7,5
Véhicules à moteur	379'582	375'405	1,1	289'566	295'148	-1,9
Choses	201'954	189'505	6,6	129'546	109'856	17,9
Responsabilité civile	73'446	71'496	2,7	36'622	33'518	9,3
Divers	12'641	11'613	8,9	11'921	10'746	10,9
Total	**1'156'022**	**1'100'321**	**5,1**	**853'548**	**808'565**	**5,6**

Évolution des affaires vie

	Primes brutes émises			Prestations payées brutes		
en milliers de CHF	**2024**	**2023**	**+/- %**	**2024**	**2023**	**+/- %**
Affaires traditionnelles	166'633	174'492	-4,5	216'709	203'900	6,3
– Produit de capitaux	112'105	118'671	-5,5	156'075	146'555	6,5
– Produit de rentes	38'131	39'737	-4,0	53'519	50'645	5,7
– Produit d'assurances risque pur	16'396	16'083	1,9	7'115	6'700	6,2
Affaires pour le compte et aux risques de tiers	74'081	75'791	-2,3	35'099	21'023	67,0
Total général	**240'713**	**250'283**	**-3,8**	**251'808**	**224'923**	**12,0**
Rachats				70'537	60'787	16,0
Arrivées à terme				114'043	97'221	17,3
Prestations décès et invalidité				22'289	23'020	-3,2
Rentes versées				44'938	43'895	2,4
Total des prestations globales brutes				**251'808**	**224'923**	**12,0**
Portefeuille – Somme sous risque total				8'405'774	8'187'008	2,7
Production – Somme sous risque				812'263	771'123	5,3

En complément de ses activités d'assurances, le Groupe Vaudoise détient des participations qui diversifient ses sources de revenus. Les éléments financiers de ces participations et des holdings qui les administrent (Vaudoise Assurances Holding SA et Vaudoise Asset Management SA) sont présentés dans les comptes sous «Autres activités».

Les produits de prestations de services des autres activités résultent principalement des sociétés Berninvest AG (gestion de fonds immobiliers pour des tiers) et Vaudoise Investment Solutions SA, de la société Pittet Associés SA (conseil actuariel, juridique et en investissement aux institutions de prévoyance et aux compagnies d'assurances), des sociétés FimPlus SA et FimPlus Management SA (gestion et conseil immobiliers) ainsi que de Vaudoise Services SA (services additionnels aux activités d'assurances).

En 2024, le Groupe Vaudoise a acquis 100% du capital-actions de la société Prevanto Holding AG, active dans le conseil aux institutions de prévoyance publiques et privées par sa société fille Prevanto AG. Cette acquisition permet à la Compagnie de devenir le leader du conseil actuariel aux institutions de prévoyance en Suisse.

Pour l'année 2024, les produits de prestations de services des autres activités sont en hausse de 44,5% à CHF 39,7 millions.

Cette progression est due en très grande partie à l'acquisition de Prevanto. Notre stratégie de complémentarité des revenus déploie ses effets. Les autres activités contribuent à hauteur de CHF 14 millions, soit 10% du résultat consolidé du Groupe en 2024.

Les quotes-parts de résultat des sociétés associées, dont les participations sont mises en équivalence, sont présentées dans les autres activités.

Invitation à l'Assemblée générale ordinaire de Vaudoise Assurances Holding SA

Lieu : salle Sandoz, Hôtel Beau-Rivage Palace, 1006 Lausanne

Contrôle des entrées : 16 h 00

Début : 16 h 30

Mesdames, Messieurs,
Chères et chers actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Vaudoise Assurances Holding SA, le 12 mai 2025 à l'Hôtel-Beau-Rivage Palace, à Lausanne-Ouchy.

Aperçu des points de l'ordre du jour

1. Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2024
2. Rapports de l'organe de révision
3. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2024 de Vaudoise Assurances Holding SA
4. Approbation des comptes 2024 du Groupe
5. Décision quant à la répartition du bénéfice résultant du bilan de Vaudoise Assurances Holding SA
6. Vote consultatif sur le rapport sur les rémunérations
7. Vote sur le rapport non financier (rapport de durabilité)
8. Décharge au Conseil d'administration
9. Réélections et élection au Conseil d'administration
10. Réélection du Président du Conseil d'administration
11. Réélections au Comité de rémunérations
12. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe
13. Réélection du représentant indépendant
14. Réélection de l'organe de révision

Vaudoise Assurances Holding SA vous remercie de votre participation à l'Assemblée générale, lors de laquelle nous aborderons l'exercice écoulé. Vous pouvez également voter à l'aide de la feuille de réponse ci-jointe ou par voie électronique.

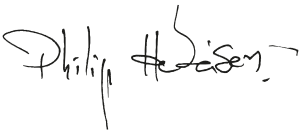

Philippe Hebeisen
Président du Conseil d'administration

Ordre du jour

1. Présentation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2024

Le rapport annuel intégral est disponible par voie électronique à l'adresse suivante: [https://www.vaudoise.ch/fr/a-notre-propos/le-groupe-vaudoise/relations-investisseurs/rapports-annuels-et-semestriels]

Justification:
L'Assemblée générale des actionnaires exerce le droit intransmissible déterminé par l'art. 698, al. 2, ch. 3 du Code des obligations (CO) d'approuver le rapport annuel et les comptes consolidés.

2. Rapports de l'organe de révision

Justification:
Selon l'art. 727, al. 1, ch. 1a CO, les sociétés dont les titres sont cotés en bourse sont tenues de soumettre leurs comptes annuels et leurs comptes consolidés au contrôle ordinaire d'un organe de révision.

3. Approbation du rapport annuel et des comptes de l'exercice 2024 de Vaudoise Assurances Holding SA

Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport annuel et les comptes 2024 de Vaudoise Assurances Holding SA.

Justification:
Le Conseil d'administration est tenu par la loi de soumettre le rapport annuel, les comptes de l'exercice 2024 de la société à l'Assemblée générale pour approbation selon l'art. 698, al. 2, ch. 3 CO. L'organe de révision Ernst & Young SA a vérifié les comptes annuels et les comptes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA et recommande, dans ses rapports à l'Assemblée générale, de les approuver.

4. Approbation des comptes 2024 du Groupe

Le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes 2024 du Groupe.

Justification:
Le Conseil d'administration est tenu par la loi de soumettre le rapport annuel et les comptes 2024 du Groupe à l'Assemblée générale pour approbation selon l'art. 698, al. 2, ch. 3 CO. L'organe de révision Ernst & Young SA a vérifié les comptes annuels et les comptes consolidés de Vaudoise Assurances Holding SA et recommande, dans ses rapports à l'Assemblée générale, de les approuver.

5. Décision quant à la répartition du bénéfice résultant du bilan de Vaudoise Assurances Holding SA

Proposition du Conseil d'administration:
Le Conseil d'administration propose la répartition du bénéfice résultant du bilan 2024 à hauteur de CHF 50'905'139.– comme suit:

en CHF	
Bénéfice de l'exercice 2024	50'905'139
Dividendes non distribués sur propres actions [1)]	2'306'700
Solde reporté de l'exercice précédent	2'035'791
Total du bénéfice résultant du bilan	**55'247'630**
Proposition du Conseil d'administration:	
Attribution aux réserves facultatives issues du bénéfice [2)]	25'000'000
Dividende	
– CHF 0.35 par action nominative A	3'500'000
– CHF 24.– par action nominative B [3)]	24'000'000
Solde à reporter	**2'747'630**

[1)] Le montant de CHF 22'000'000.– de dividendes proposés pour 2023 a été réduit de CHF 2'306'700.–, en raison des 104'850 propres actions détenues au moment du paiement du dividende.

[2)] Étant donné que les réserves légales issues du bénéfice et du capital ont atteint 50 % du capital-actions nominal, il a été renoncé à d'autres dotations.

[3)] Aucun dividende n'est payé sur les propres actions.

Justification:
L'affectation du bénéfice résultant du bilan, et en particulier la fixation d'un dividende, nécessite une décision de l'Assemblée générale selon l'art. 698, al. 2, ch. 4 CO. Cette distribution est conforme à la politique de dividendes durable de Vaudoise Assurances Holding SA. Dans son rapport de révision à l'Assemblée générale, l'organe de révision Ernst & Young SA a confirmé que l'affectation du bénéfice proposée était conforme à la loi et aux statuts.

Sous réserve que l'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration, les dividendes seront versés à partir du 19 mai 2025 à l'adresse de versement des dividendes indiquée dans le registre des actions. Le dividende par action nominative B de Vaudoise Assurances Holding SA s'élève à CHF 24.–, brut, moins la déduction de l'impôt anticipé de 35%.

6. Vote consultatif sur le rapport sur les rémunérations

Proposition du Conseil d'administration:
Le Conseil d'administration propose d'approuver de manière consultative le rapport sur les rémunérations 2024. [https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-remunerations-2024]

Justification:
Selon l'art. 735, al. 3, ch. 4 CO, lorsque l'Assemblée générale vote de manière prospective sur les rémunérations variables, le rapport sur les rémunérations doit être soumis au vote consultatif de l'Assemblée générale.

Le rapport sur les rémunérations contient des informations sur les systèmes et directives de rémunérations, ainsi que sur la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction durant l'exercice 2024.

7. Vote sur le rapport non financier (rapport de durabilité)

Proposition du Conseil d'administration:
Le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de durabilité 2024. [https://www.vaudoise.ch/docs/rapport-de-durabilite-2024]

Justification:
Selon l'art. 964a CO, le Conseil d'administration est légalement tenu de présenter un rapport non financier (questions environnementales, notamment les objectifs en matière de CO_2, questions sociales, questions relatives aux collaboratrices et collaborateurs, respect des droits humains ainsi que lutte contre la corruption). Conformément à l'art. 964c, al. 1 CO, le Conseil d'administration soumet le rapport à l'approbation de l'Assemblée générale.

8. Décharge au Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de donner décharge à ses membres.

Justification:
Selon l'art. 698, al. 2, ch. 7 CO, l'Assemblée générale des actionnaires donne décharge aux membres du Conseil d'administration. En donnant décharge aux membres du Conseil d'administration, les actionnaires déclarent qu'ils ne demanderont plus aux personnes responsables de rendre des comptes pour des événements survenus au cours de l'exercice précédent et qui ont été portés à la connaissance de l'Assemblée générale. Vaudoise Assurances Holding SA n'a pas connaissance de faits ou d'éléments qui s'opposeraient à ce que les membres du Conseil d'administration reçoivent une décharge complète pour leur activité au cours de l'exercice 2024.

9. Réélections et élection au Conseil d'administration

Proposition du Conseil d'administration:
Selon l'art. 710, al. 1 CO, le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection et à l'élection des personnes ci-dessous en tant que membres du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Membres du Conseil d'administration

9.1 Réélection de
Philippe Hebeisen

9.2 Réélection de
Martin Albers

9.3 Réélection de
Nathalie Bourquenoud

9.4 Réélection de
Javier Fernandez-Cid

9.5 Réélection
d'**Eftychia Fischer**

9.6 Réélection de
Peter Kofmel

9.7 Réélection de
Cédric Moret

9.8 Réélection de
Jean-Philippe Rochat

9.9 Élection d'**Hélène Béguin**

Biographie d'Hélène Béguin:
Titulaire d'un Master en Business Administration de HEC Lausanne et d'un diplôme d'expert-comptable, Hélène Béguin a été nommée associée au sein de KPMG en 2004. Elle a rejoint le Conseil d'administration de KPMG Holding SA en 2014, qu'elle a présidé de 2020 à 2024.

Responsable de KPMG Suisse romande jusqu'à fin avril 2025 et bénéficiant de plus de 30 ans d'expérience, Hélène Béguin possède des compétences étendues dans l'audit et le conseil auprès de sociétés nationales et internationales.

De plus, elle est membre du Comité de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) et ancienne présidente du Conseil consultatif Vaud et Valais de la Banque nationale suisse.

Justification:
Le mandat ordinaire du président, des membres du Conseil d'administration et des membres du Comité de rémunérations prend fin à l'issue de l'Assemblée générale du 12 mai 2025. L'Assemblée générale doit les réélire chaque année pour une période allant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire. Tous les membres sont candidats à leur réélection. Le Conseil d'administration estime que sa composition est équilibrée avec ses membres en exercice proposés à la réélection et qu'en tant qu'organe, il dispose, grâce aux compétences et aux qualités apportées par ses membres, de la capacité de direction, de l'expertise et de l'expérience nécessaires dans le domaine de l'assurance et de la gestion d'entreprise.

Des informations détaillées sur les curriculum vitae et les mandats des membres en exercice du Conseil d'administration sont disponibles dans le rapport annuel 2024, à la page 69 et suivantes.

10. Réélection du Président du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection de Philippe Hebeisen en tant que Président du Conseil d'administration pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Justification:
Selon l'art. 712, al. 1 CO, l'Assemblée générale des sociétés dont les actions sont cotées en bourse élit un président parmi les membres du Conseil d'administration. Le mandat du président s'achève au plus tard à la fin de l'Assemblée générale ordinaire suivante.

Retrouvez les biographies complètes dans le rapport annuel 2024.

11. Réélections au Comité de rémunérations

Le Conseil d'administration propose de procéder à la réélection des personnes suivantes en tant que membres du Comité de rémunérations pour un mandat d'un an s'achevant à la fin de la prochaine Assemblée générale ordinaire:

11.1 Réélection de **Jean-Philippe Rochat**
11.2 Réélection de **Nathalie Bourquenoud**
11.3 Réélection de **Cédric Moret**

Justification:
Selon les art. 698, al. 3, ch. 2 CO et 733, al. 1 à 3 CO, l'Assemblée générale élit les membres du Comité de rémunérations pour un an.

12. Rémunérations des membres du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe

Sur la base de l'art. 25 des statuts, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de voter séparément sur la rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe. Le rapport sur les rémunérations 2024, qui explique notamment les principes de rémunération du Conseil d'administration et de la Direction du Groupe, figure sur le site internet.

12.1 Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres du Conseil d'administration de l'Assemblée générale 2025 à l'Assemblée générale 2026

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération des membres du Conseil d'administration pour la période allant de l'Assemblée générale 2025 à l'Assemblée générale 2026, soit CHF 1'900'000.–. Ce montant comprend les honoraires des membres externes du Comité d'investissement.

Justification:
Conformément à l'art. 698, al. 3, ch. 4 CO et aux art. 6, al. 2, ch. 5 et 25 des statuts, l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres du Conseil d'administration.

12.2 Approbation du montant global de la rémunération versée aux membres de la Direction du Groupe pour l'exercice suivant, soit 2026

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver le montant global maximum de la rémunération payée, promise ou accordée aux membres de la Direction pour l'exercice 2026, soit CHF 9'900'000.–.

Justification:
Conformément à l'art. 698, al. 3, ch. 4 CO et aux art. 6, al. 2, ch. 5 et 25 des statuts, l'Assemblée générale approuve la rémunération des membres de la Direction.

13. Réélection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration propose de réélire le cabinet ACTA Notaires Associés, à Morges, en tant que représentant indépendant jusqu'à la clôture de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

Justification:
Conformément à l'art. 6, al. 2 des statuts et à l'art. 698, al. 3, ch. 3 CO, le représentant indépendant est élu chaque année par l'Assemblée générale. Le cabinet ACTA Notaires Associés exerce depuis plusieurs années la fonction de représentant indépendant pour Vaudoise Assurances Holding SA. Le cabinet a confirmé au Conseil d'administration qu'il disposait de l'indépendance nécessaire pour exercer la fonction de représentant indépendant de Vaudoise Assurances Holding SA.

14. Réélection de l'organe de révision

Le Conseil d'administration propose de réélire Ernst & Young SA, Lausanne, en qualité d'organe de révision des comptes de la société et du Groupe pour un mandat d'une année.

Justification:
Conformément à l'art. 6, al. 2 des statuts et à l'art. 698, al. 2, ch. 2 CO, l'Assemblée générale élit chaque année l'organe de révision. En tant que société de révisions en matière de droit des obligations et de droit de la surveillance, Ernst & Young SA dispose des connaissances nécessaires requises pour effectuer le contrôle de Vaudoise Assurances Holding SA. Ernst & Young SA a confirmé au Conseil d'administration qu'il disposait de l'indépendance nécessaire pour exercer la fonction d'organe de révision de Vaudoise Assurances Holding SA.

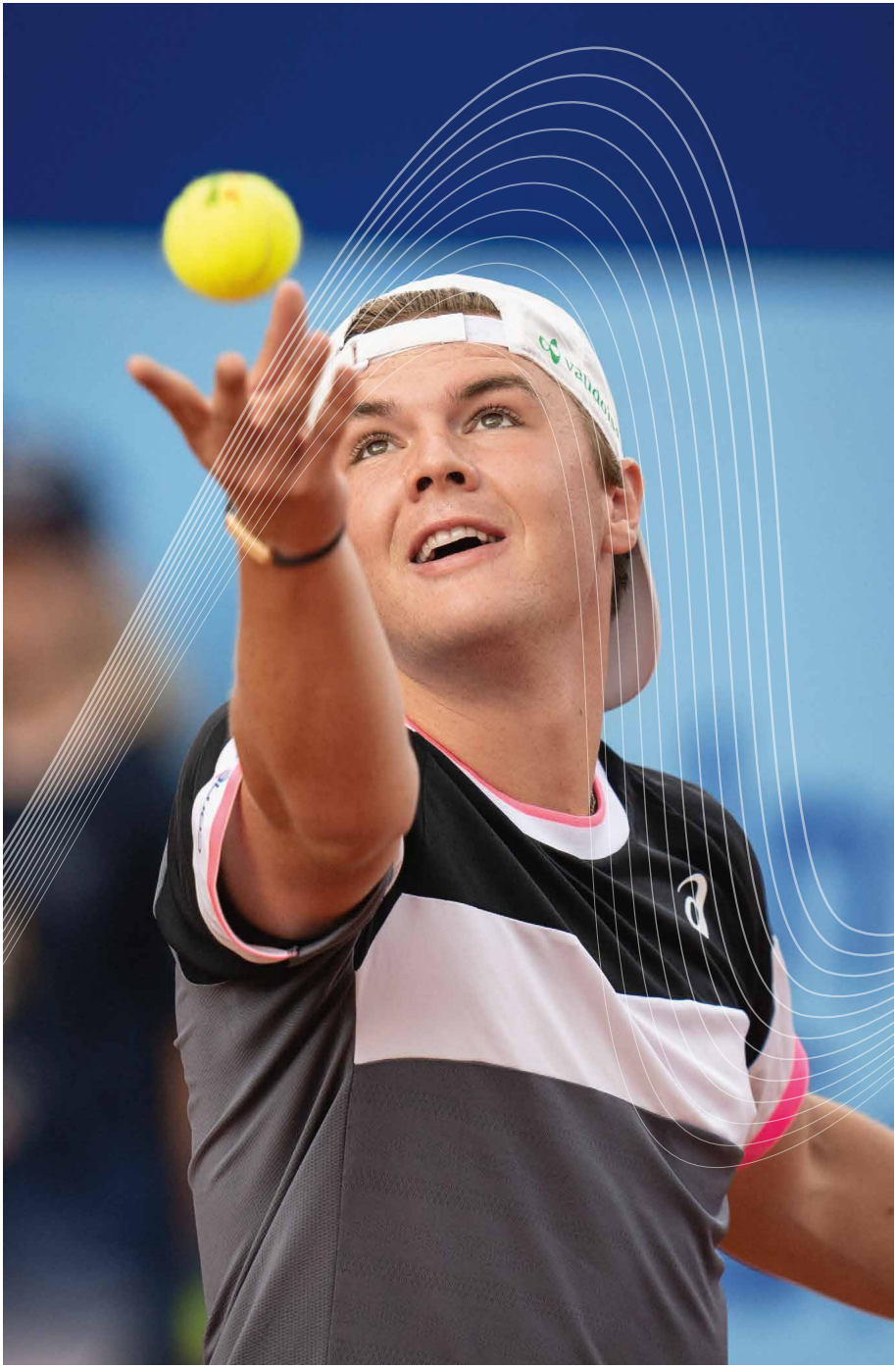

Informations organisationnelles

Carte d'entrée
Pour commander la carte d'entrée, veuillez retourner le bulletin d'inscription d'ici au 5 mai 2025 au plus tard, au moyen de l'enveloppe pré-affranchie, à l'adresse suivante:
Vaudoise Assurances Holding SA, c/o Computershare Suisse SA, Case postale, CH-4601 Olten.

Droit de participation et droit de vote
Seuls les actionnaires inscrits avec droit de vote au registre des actions en date du 15 avril 2025 (17 h 00) pourront participer à l'Assemblée générale et exercer leur droit de vote. Du 15 avril (17 h 00) au 12 mai 2025 y compris, aucun transfert d'actions ne sera enregistré.

Délégation de pouvoir
Vous pouvez vous faire représenter par un autre actionnaire ou un tiers. Vous avez aussi la possibilité de déléguer vos pouvoirs au représentant indépendant élu par l'Assemblée générale 2024, soit le cabinet ACTA Notaires Associés, Place du Port 1, 1110 Morges. Quel que soit votre choix, nous vous prions de retourner la procuration figurant sur le bulletin d'inscription dûment complétée et signée à Computershare Suisse SA. En cas d'empêchement de dernière minute, vous pourrez donner pouvoir de représentation au moyen de la procuration figurant sur la carte d'entrée.

Vote électronique
Vaudoise Assurances Holding SA offre à ses actionnaires la possibilité de s'enregistrer sur la plateforme en ligne www.gvote.ch (gérée par Computershare Suisse SA) afin de recevoir à l'avenir les convocations à l'Assemblée générale uniquement par voie électronique. Cette plateforme vous permet également de commander votre carte d'admission, de donner une procuration à votre représentant ou vos instructions au représentant indépendant. La marche à suivre en annexe vous donnera les indications utiles à ce propos.

Communication du rapport annuel
Si vous souhaitez disposer d'informations plus détaillées, nous vous invitons à commander le rapport annuel moyennant le bulletin d'inscription ou à le consulter sur notre site internet www.vaudoise.ch

Accès au Beau-Rivage Palace

Nous vous conseillons d'utiliser les transports publics. Si vous préférez venir en voiture, nous vous recommandons d'opter pour le parking du Port d'Ouchy à la Place de la Navigation (environ 10 minutes à pied).

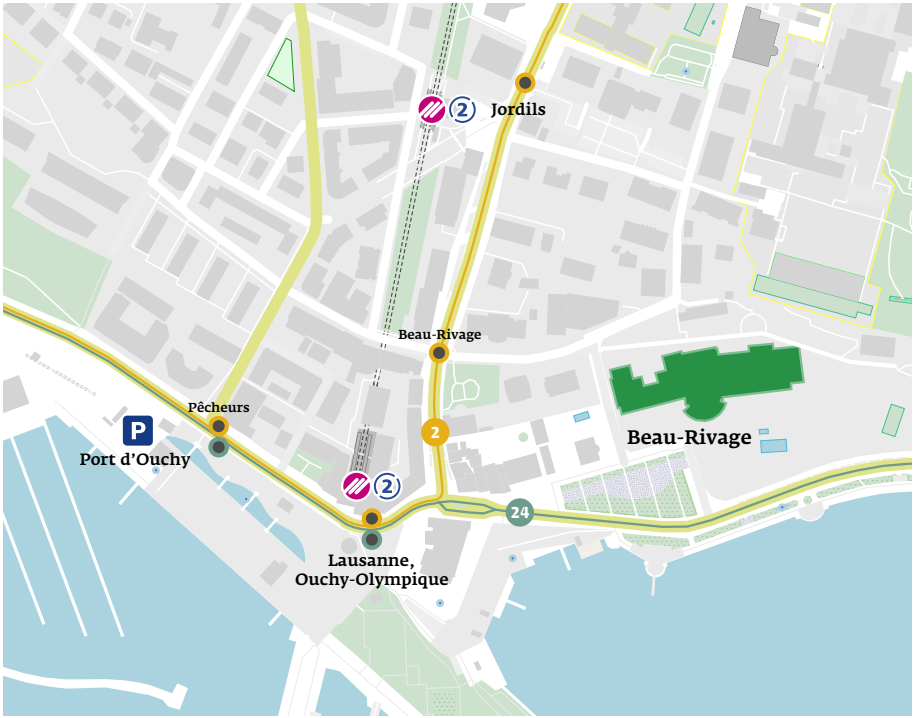

Renseignements

Mme Nathalie Follonier-Kehrli, Secrétaire générale, se tient à votre disposition pour toute question relative à l'Assemblée générale. Tél: 021 618 83 60, email: nfollonier@vaudoise.ch.
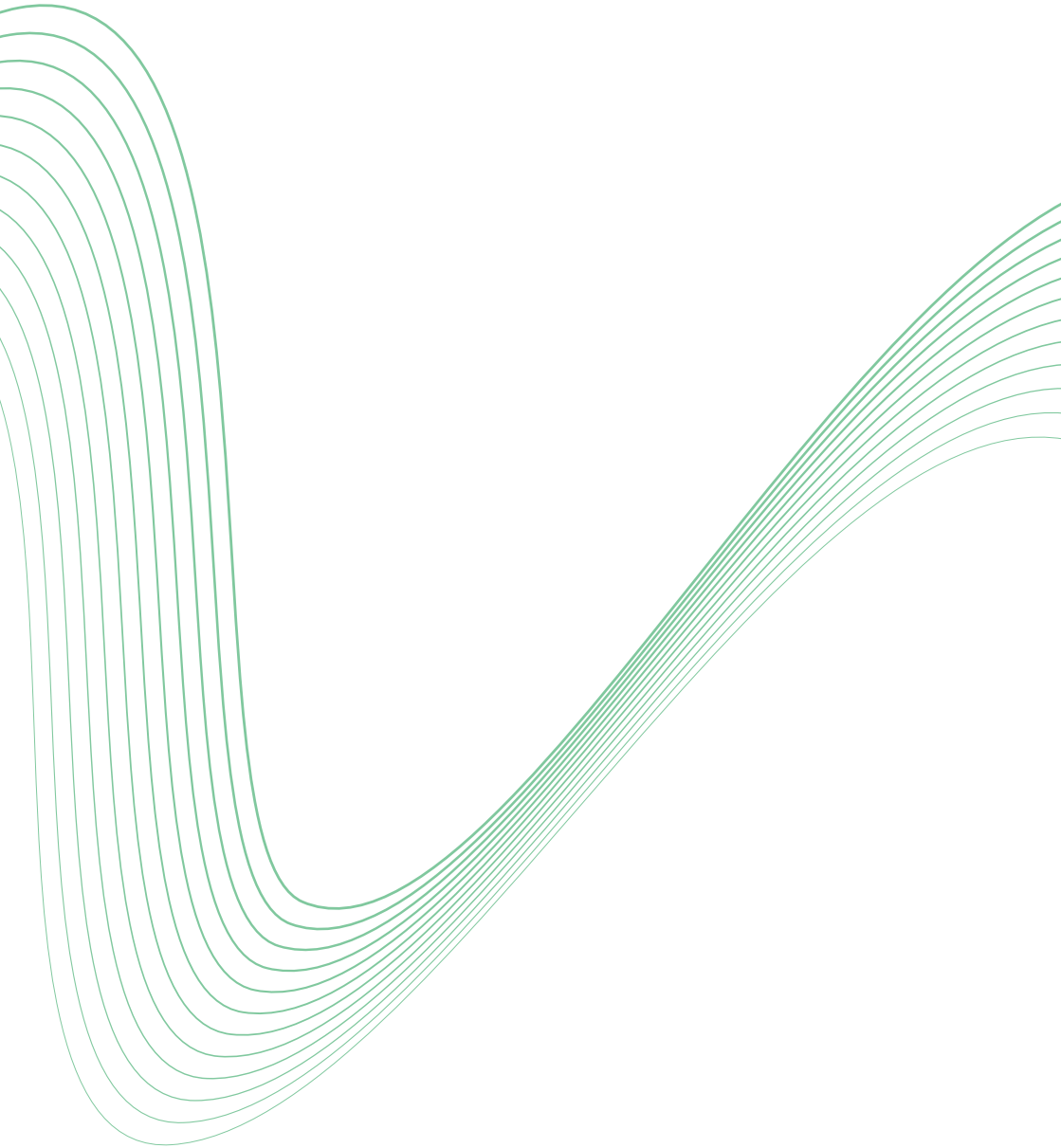
Vous êtes cordialement invités au cocktail dînatoire qui sera servi à l'issue de l'Assemblée générale.